

Je soussigné(e) (NOM Prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'entreprise :

Déclare avoir pris connaissance des conditions tarifaires et de participation à ACHEMA 2024 et demande à y inscrire mon entreprise selon les modalités suivantes :

	ACHEMA 2024	Montant hors TVA	Montant TVA	Subvention attendue pour entité éligible *	Reste à charge (après récup TVA)	Net à payer TTC
<input type="checkbox"/>	Exposant : Station de travail (8m ²)	6 600€	1 320€	3 100 €	3 500 €	4 820 €
<input type="checkbox"/>	Visiteur	600 €	120 €	250 €	350 €	470 €
	TOTAL					

*les critères d'éligibilité à la subvention du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine sont détaillés dans les présentes Conditions Particulières de Ventes, au paragraphe 6 « REGLES D'ELIGIBILITE AUX AIDES REGIONALES POUR LES ACTIONS COLLECTIVES A L'EXPORT ».

L'OFFRE « **EXPOSANT** » comprend :

- Un **briefing** et un temps de rencontre pré-ACHEMA prévu en collectif à Bordeaux (date à confirmer) ;
- **L'accès au salon ACHEMA** du 10 au 14 juin 2024 ;
- Votre station de travail (8m²) **sur l'espace collectif du Land de Hesse (Région allemande partenaire de la Nouvelle-Aquitaine) situé dans le Hall 6 « Research & Innovation »** ;
- Votre stand **équipé avec des fournitures standard à confirmer selon les besoins** (ex : chaises, prises, écran, etc.) ;
- Votre **présence dans les communiqués de presse du Land de Hesse** envoyés avant et pendant le salon ;
- L'accès à la **meeting area de l'espace collectif** et le catering associé (café, snack, etc.) ;
- **L'accompagnement** tout au long du séjour.

L'OFFRE « **VISITEUR** » comprend :

- Un **briefing** et un temps de rencontre pré-ACHEMA prévu en collectif à Bordeaux (date à confirmer) ;
- **L'accès au salon ACHEMA** du 10 au 14 juin 2024 ;
- L'accès à la **meeting area de l'espace collectif** ;
- **L'accompagnement** tout au long du séjour ;
- **Un parcours de visite** du salon.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Arnaud JEHL

Tél : 06 88 70 32 39

arnaud.jehl@nouvelle-aquitaine.cci.fr

Elodie LACASSAGNE

Tél : 06 21 04 34 11

e.lacassagne@acd-na.fr

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES

1. CONTRAT

La signature de ce bulletin d'inscription/bon de commande emporte adhésion [aux Conditions Générales de Vente de la CCI Nouvelle-Aquitaine \(« CGV »](#)), acceptation des conditions particulières contenues dans le présent document et confirmation du Client d'avoir été informé du [traitement des données personnelles](#).

2. DOCUMENTS À FOURNIR :

L'entreprise doit retourner à CCI Nouvelle-Aquitaine avant le **16 février 2024** le présent bulletin d'inscription complété et signé, accompagné du règlement.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

- ✓ Par chèque à l'ordre de **CCI Nouvelle-Aquitaine** à retourner à Florence Delrieu – 2 place de la Bourse, CS 91 942, 33050 Bordeaux cedex
- ✓ Par virement : IBAN : FR7630004003200002353576870 BIC : BNPAFRPPSAE

4. DATE DE DEBUT DE LA PRESTATION : à réception du bon d'engagement signé

5. CONDITIONS TARIFAIRES

Cette opération est soutenue par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine selon les règles d'éligibilité établies pour les actions collectives à l'export (§ 6). Si le nombre minimum de participants n'était pas atteint, CCI Nouvelle-Aquitaine se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler cette opération et vous en informera immédiatement.

Les prix mentionnés sont indicatifs et établis sous réserve du soutien financier de la Région et de l'éligibilité de cette mission d'affaires à ces financements qui ne s'appliquent qu'à un participant par entreprise.

Nos ventes sont soumises à la TVA en vigueur conformément à l'article 256 B du CGI.

6. RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ AUX AIDES RÉGIONALES POUR LES ACTIONS COLLECTIVES À L'EXPORT

La subvention du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine est réservée aux entreprises néo-aquitaines, hors grand groupe et leurs filiales selon le régime d'aide applicable suivant :

- **Votre entreprise est une TPE-PME** (< 250 employés, CA < 50M€, bilan < 43M€) :
 - La présente subvention accordée par la Région Nouvelle-Aquitaine relève du règlement n°1407/2013 « de minimis » de la Commission européenne. Chaque bénéficiaire de la subvention devra s'assurer, avant de s'inscrire, que le montant total des aides perçues sur 3 exercices fiscaux ne dépasse pas 200 000 €.
- **Votre entreprise est une ETI** (< 5 000 employés, CA < 1,5Mds€, bilan < 2Mds€), la présente subvention accordée par la Région Nouvelle-Aquitaine entre dans le cadre du règlement n°1407/2013 « de minimis » de la Commission européenne. Chaque bénéficiaire de l'aide devra s'assurer, avant de s'inscrire au présent événement, que le montant total des aides perçues sur 3 exercices fiscaux ne dépasse pas 200 000 €.

Fait à Le

Signature du représentant légal et cachet de l'entreprise

Francfort - ALLEMAGNE

Entreprise participante

Raison sociale _____

Nom commercial (nom usuel) _____

Statut juridique EURL SARL SA SAS Autre : _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél _____ Fax _____ Site web _____

E-mail société _____

N° SIRET _____

Activité/Produits _____ Code APE _____

Greffe Tribunal de Commerce _____ Date d'immatriculation ____/____/____

Capital social _____ CAG _____ K€ CA EXPORT _____ K € ou %

Effectif global _____ Dont eff export _____ Total bilan _____

Aides en cours : FranceAgriMer Assurance COFACE AUTRE : _____

Représentant légal

Mme Mlle M.

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

E-mail direct _____

Tél. direct et portable _____ / _____ Fax _____

Participant

Mme Mlle M.

Nom _____ Prénom _____

Fonction _____

E-mail direct _____

Tél. direct et portable _____ / _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente de celle de la société)

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Fax _____